

## Associations

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 27/12/2022

### Évolutions et dissolution d'une association

- [Modification des statuts](#)
- [Changement dans l'administration](#)
- [Évolution des ressources](#)
- [Dissolution](#)

#### Questions - Réponses

- [Quelle est la procédure pour exclure un membre d'une association ?](#)
- [Quels sont les délais de conservation des documents d'une association ?](#)
- [Comment obtenir le récépissé de déclaration de modification d'une association ?](#)

Toutes les questions réponses

#### Et aussi...

- [Création d'une association](#)

#### Où s'informer ?

- Pour s'informer :  
[Point ressource à la vie associative](#)

#### Services en ligne

- [Modification d'une association \(e-modification\)](#)  
Téléservice
- [Modification d'une association \(titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution\)](#)  
Formulaire
- [Consulter les annonces des associations et fondations](#)  
Outil de recherche



VILLE DE  
**Châtillon**

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : [01 42 31 81 81](tel:0142318181)